



Mariage en France avec un algérien

Par **didamali**, le **08/12/2017 à 14:57**

Bonjour, je suis en France depuis LE 5 MARS 2015, je suis en situation irrégulière ; en fait je suis mariée avec un algérien avec une carte de résident, il est sur le territoire de France depuis 28 ans, en septembre 2017, j'en ai fait l'acte de mariage et livret de famille ; n'oubliez pas d'aider moi pour les démarches et que dois-je faire ? et à qui je vais m'adresser ? pour me régulariser ? je nage toute seule sachant que je ne sais pas le faire. J'attends une réponse et merci de me lire.

Par **amajuris**, le **08/12/2017 à 18:31**

bonjour, si votre mari est en France depuis 28 ans avec une carte de résident, je suis étonné qu'il ne puisse pas vous aider dans vos démarches auprès de la préfecture. votre mari doit faire une demande de regroupement familial auprès de la préfecture. voir ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11166> salutations